

▪ Gestion collective des admissions acceptées et des mises en admissibilité

<p>Le directeur clique sur le lien « <b>Gestion collective</b> »/« <b>Enregistrement des nouvelles admissions</b> ».</p>	
<p>Il sélectionne l'année scolaire d'admission pour laquelle il doit se prononcer.</p> <p>Il choisit dans la rubrique « <b>Etat</b> », l'état « Inscrit » pour procéder à l'admission des élèves <b>inscrits par la mairie</b>.</p> <p><b>Remarque</b> : le choix de l'état « radié » sera vu dans le paragraphe « <b>Admission d'élèves radiés dans une autre école au cours de l'année scolaire précédente</b> ».</p>	

**2<sup>nd</sup> CAS** : L'admission ne suit pas une **inscription** scolaire effectuée préalablement par la mairie via l'application « Outil Numérique pour la Direction de l'Ecole » ou par une application mairie interfacée avec « Outil Numérique pour la Direction de l'Ecole », parce que la mairie n'est pas informatisée ou ne procède pas du tout à l'inscription des élèves.

L'admission acceptée est seulement individuelle.

### Onglet 1 : Elèves

Le directeur coche les cases correspondant aux élèves qu'il souhaite admettre.

Admission > Gestion collective > Nouvelles admissions  
Année scolaire d'admission 2016-2017  
Liste des élèves radiés  
Élémentaire publique ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE - 18020 Bannay

ÉLÈVES SCOLARITÉ RÉCAPITULATIF

Tous	Nom	Prénom	Né(e) le	Sexe	Adresse	Niveau/Cycle année N	Niveau/Cycle année N+1
<input type="checkbox"/>	BA	Ma	10/08/2004	M	12 Bar	CM2	-
<input type="checkbox"/>	BE	Ala	21/07/2004	M	5 r Bar	CM2	-
<input type="checkbox"/>	JUN	Péi	28/11/2004	F	3 r Bar	CM2	-
<input type="checkbox"/>	LAI	Lol	24/11/2005	F	8 B Ga	CM2	-
<input type="checkbox"/>	MC	Shi	14/10/2005	F	33 185	CM2	-
<input type="checkbox"/>	MC	Yve	27/05/2004	M	3 r Des	CM2	-
<input type="checkbox"/>	MC	Lui	26/02/2009	M	20 Bar	GS	GS
<input type="checkbox"/>	NC	Lai	28/08/2005	F	59 Foc	CM2	-
<input type="checkbox"/>	OU	Lib	04/04/2005	F	58 Bar	CM2	-
<input type="checkbox"/>	PIE	Sol	01/08/2011	M	29 Bar	MS	GS
<input type="checkbox"/>	PR DU	No	30/10/2008	M	42 Bar	CE1	CE2
<input type="checkbox"/>	RA	Jor	23/10/2005	F	29 Bar	CM2	-
<input type="checkbox"/>	SPI	Ch	04/02/2012	F	17 Bar	PS	-
<input type="checkbox"/>	VEI	Ala	17/04/2004	M	13 Bar	CM2	-
<input type="checkbox"/>	VO	Dy	09/07/2004	M	4 r 185	CM2	-

Enregistrements 1 à 15 sur 15 trouvé(s)

Suivant Annuler

### Onglet 2 : Scolarité

L'année scolaire précisée lors de la recherche est rappelée.

Le directeur choisit le niveau.

Il renseigne ensuite la date d'effet de l'admission ou de la mise en admissibilité.

Admission > Gestion collective > Nouvelles admissions  
Année scolaire d'admission 2017-2018  
Élèves inscrits

ÉLÈVES SCOLARITÉ RÉCAPITULATIF

Scolarité demandée pour l'année scolaire 2017-2018

CYCLE I  
 TOUTE PETITE SECTION  
 PETITE SECTION  
 MOYENNE SECTION  
 GRANDE SECTION

CYCLE II  
 COURS PRÉPARATOIRE  
 COURS ÉLÉMENTAIRE 1ÈRE ANNÉE  
 COURS ÉLÉMENTAIRE 2ÈME ANNÉE

CYCLE III  
 COURS MOYEN 1ÈRE ANNÉE  
 COURS MOYEN 2ÈME ANNÉE

Réponse \*

Admission acceptée Date d'effet

Mise en admissibilité Date d'effet

Précédent Valider Annuler

**Remarque :** cette fonctionnalité permet également au directeur d'école qui a omis de procéder à l'enregistrement des passages de niveau des élèves de son école avant le changement d'année scolaire, de les réadmettre collectivement après la rentrée.